

Urbanisme

Commune de Chelun

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme sous un format numérique, sans se déplacer en mairie, en se connectant depuis le portail numérique dédié. L'instruction de la demande d'autorisation d'urbanisme se fait alors de manière dématérialisée par le service concerné.

Vous pouvez vous connecter via le lien suivant :

<https://gnau.megalix.bretagne.bzh/pv/gnau/#/>

La Mairie reste disponible pour vous renseigner avant tout dépôt.

Lorsque vous déposez une demande sur le guichet numérique, il est inutile de la déposer « sous format papier » en mairie.

Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, vous pouvez toujours déposer directement votre demande à la mairie ou l'adresser par courrier avec accusé de réception.

PLU CHELUN

Plan Local d'Urbanisme de la commune de CHELUN :

Fichier
[reglement_plu_chelun.pdf](#) (.pdf - 786.78 Ko)
rgba(255,255,255,1)

CERFA autorisation d'urbanisme

Certificat d'urbanisme :

Fichier
[cu_cerfa_13410-06.pdf](#) (.pdf - 251.91 Ko)

Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes :

Fichier
[dpmi_cerfa_13703-08.pdf](#) (.pdf - 518.15 Ko)

Déclaration préalable constructions, travaux, installations et aménagements non soumis à permis :

Fichier
[dp_cerfa_13404-08.pdf](#) (.pdf - 700.84 Ko)

Demande de Permis de construire pour une maison individuelle et / ou ses annexes comprenant ou non des démolitions :

Fichier
[pcmi_cerfa_13406-09.pdf](#) (.pdf - 1.03 Mo)

Permis de construire ou d'aménager :

Fichier
[pc_cerfa_13409-09.pdf](#) (.pdf - 827.41 Ko)

rgba(255,255,255,1)